

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 8

Artikel: Mondaine charité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Avis important.

Les inscriptions et paiements d'abonnements sont reçus, rue de la Louve, 1, au bureau de M. E. Monnet, où l'on peut également se procurer les publications éditées par le Conteur.

Rédaction et Administration :
rue Centrale, 6.

Mondaine charité.

Paul Hervieu, l'auteur de *La Course au flambeau* et du *Dédale*, deux comédies qui nous furent données cet hiver, avec succès, publia jadis dans les « Annales politiques et littéraires » un intéressant et spirituel article, sous le titre « La charité mondaine ». Nous en extrayons les passages suivants ; ils ont trait aux ventes et fêtes de charité, de plus en plus nombreuses, et qui sont, pour nombre de personnes, une occasion de s'acquitter, sans beaucoup de sacrifices et non sans agrément, de leurs devoirs de solidarité.

« Celui qui pénètre pour la première fois, dans une de ces salles vastes et parées, au sein desquelles la charité se livre à ses exercices ordinaires, celui-là court le risque de ne point conserver, pendant tout le séjour qu'il y fera, les dispositions bienveillantes qui l'ont amené.

« Tandis que l'on s'oriente aux abords du seuil, les têtes des dames vendeuses, qui sont exhaussées sur des estrades, apparaissent, au-dessus de la foule houleuse, pleines de rire, d'élégance, de vanité charmante, de coquette-rie et d'importance heureuse. Auprès d'elles, des commissaires, ayant à la boutonnière un ordre de la Charité et recevant une irradiation des toilettes qui les entourent, multiplient leurs soins complaisants. Ça et là encore, utilisant leur droit privilégié de passage parmi la haie des chalandes, de beaux garçons, momentanément décorés aussi, promènent à leur bras de belles femmes qu'ils viennent de s'associer pour un commerce ambulancier de charité.

« Et devant tout ce luxe joyeux, devant le plaisir évident que prennent ces couples de dignitaires en la hiérarchie du Bien, un sentiment confus d'être dupe dans une mesure indéfinie, d'être exploité par quelque chose de vague, entre parfois à l'imagination du prolétaire de la charité. Ce dernier gagne alors le comptoir où il a été invité à passer, avec la subite rancœur d'un Jacques Bonhomme se rendant au bureau des impositions.

« Bien entendu, personne n'a jamais eu, personne n'aura jamais la méprisable folie de supposer qu'aucune des compagnies d'élite, auxquelles appartiennent les présidences des bonnes œuvres, se goberge avec le trésor des pauvres. Mais plus d'un a l'inspiration fugitive qu'il vient de fournir sa corvée, de payer sa redevance, pour faire cordiaux entre eux et contents, des seigneurs passagers, ses maîtres relatifs pour un jour. Et celui-là ne se retire

pas sans jeter un regard malveillant vers des fonds tendus d'étoffes, vers des portières derrière lesquelles il devine un salon réservé, les assises d'une petite cour, et tout ce qui concerne le *five o'clock's tea*.

« En définitive, n'est-ce pas un accouplement de mots monstrueux, une stupéfiante union d'idées que l'usage a bénies, puisque c'est régulier de dire : Bal pour les blessés ; kermesse des inondés ; fête des victimes en tous genres ; concert, carrousel, et gala, correspondant à tout ce qui geint, défaille, hurle et désespère !

« Ainsi pour faire régner la pitié dans les cœurs, pour aviver nos sensibilités, pour ramener sur le deuil d'autrui nos yeux distraits et les attirer, on n'ose employer que les réjouissances, les manœuvres plaisantes qui, devant les assistants, convainquent la vie de charmes nouveaux, de mérites imprévus.

« Qu'il s'agisse d'orphelinats ou d'hôpitaux, de disettes ou de sinistres, la façon d'y intéresser le public sera la même. En avant, les drapeaux qui pavoisent, la danse des fleurs, le chant des ariettes, l'apothéose des robes, en avant tout ce qui est frais, embaumé, riant et rose...

« Hélas ! si moi chétif, égoïste confessé et pécheur sans remission, je tenais une seconde en main la clé qui fait tourner les cervelles, alors l'esprit de charité, qui les anime incontestablement, changerait aussitôt de direction.

« Ce ne serait plus par des festivals ni des boléros que l'on s'évertuerait à nous rendre meilleurs et plus humains, à toucher la fibre de nos solidarités, à nous les faire comprendre ; mais par de sombres *miserere* grondés sous des voûtes profondes, avec des orgues dont la musique soufflerait, en un seul gémissement, les gémissements de toutes les angoisses. Car la vraie plante de charité doit être un mélancolique cryptogame, qui germe dans la nuit des cœurs, loin des soleils de la réclame, loin des tonnerres de bravos, loin de la grêle périodique des lettres de bienfaisance. »

A quoi servent les trams ?

L'autre jour, une brave femme se trouvait dans un tram de Lausanne, se dirigeant de la Solitude à St-François, par la Caroline.

— Où allez-vous, madame ? demande le conducteur, remarquant que la voyageuse s'inquiétait.

— Je vais à la rue d'Etraz.

— Alors il vous faudra descendre à la place du Faucon.

— Mais, puisque je vais en Etraz ?

— Eh bien oui, la place du Faucon est la station la plus rapprochée.

— Moi, je veux qu'on me mène en Etraz.

— Nous ne pouvons pas vous y mener, ma chère dame.

— Alors... et pourquoi ?

— Mais parce que nous sommes obligés de

suivre les rails ; et qu'il n'y a pas de rails en Etraz.

— Eh ! mon té, mon té, mon té, comme y sont, quand même ! !

Etrange !

Charles Monselet, le spirituel chroniqueur, raconte qu'il « avait broché tant bien que mal quelques rimes sur Nice, qui se terminaient de la sorte : »

Ecrit en février,
En mangeant une orange
A l'ombre d'un palmier...
Etrange ! étrange ! étrange !

Un jeune Nigois pria Monselet de lui laisser transcrire ces vers pour l'album d'une comtesse de sa connaissance. « Je l'y autorisai de grand cœur, dit Monselet. Mais le jeune homme était distrait, amoureux, peut-être, et il copia les vers ainsi :

Ecrit en février,
A l'ombre d'une orange
En mangeant un palmier...
Etrange ! étrange ! étrange ! »

Qui connaît la vieille chanson ?

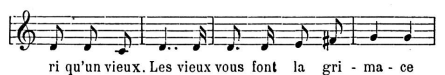
En feuilletant la collection des *Archives suisses des Traditions populaires*, une très intéressante publication, organe de la « Société suisse des Traditions populaires », nous trouvons les lignes que voici :

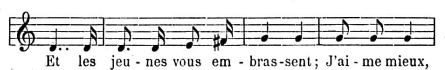
Une dame de Lausanne nous communique la chanson suivante, qu'elle a souvent entendu chanter à sa belle-mère, née en 1828 et morte en 1894. Cette vieille dame l'avait apprise, toute enfant, d'une bonne du Gros de Vaud, qui la lui chantait en la tenant par les deux mains et en la faisant tourner.

« Je connais très bien », nous écrit M. Henri Mercier, « pour l'avoir souvent entendu chez ma grand-mère et chez notre tante, le bout de chanson qu'on vous a envoyé. L'air seulement était un peu différent. Deux autres personnes, plus jeunes, me l'ont chanté tel qu'il est noté ci-dessous. »

Nous saurons gré, ajoutent les *Archives*, à ceux de nos lecteurs qui pourraient nous communiquer des variantes du texte ou de la musique.


J'ai - me mieux, cent fois mieux, Un jeu - ne ma-


ri qu'un vieux. Les vieux vous font la gri - ma - ce


Et les jeu - nes vous em - bras - sent ; J'ai - me mieux,


cent fois mieux, Un jeu - ne ma - ri qu'un vieux.

Il y a sans doute bien des lecteurs du *Conteur* qui n'ont pas occasion de lire les *Archives des Traditions populaires* — nous le regrettons pour eux — ; peut-être s'en trouvera-t-il, dans le nombre, qui pourront, par l'intermédiaire de notre journal, répondre à la question